



Note de présentation du processus d'élaboration du module de formation

1. CONTEXTE

Le Livre Blanc de la CEDEAO et de l'UEMOA pour une politique régionale d'accès aux services énergétiques pour l'atteinte des OMD a été adopté lors de la 7^{ème} réunion des ministres de l'énergie des 15 Etats Membres. Il constitue un changement d'approche crucial pour une large reconnaissance du rôle des services énergétiques pour la réduction de la pauvreté en Afrique de l'Ouest.

Les changements les plus significatifs proposés dans l'approche du Livre Blanc sont :

1. Une vision claire des enjeux que représente une approche multisectorielle et participative en matière d'analyse des besoins (économiques, sociaux, infrastructures),
2. Une vision claire des liens entre énergie et pauvreté pour mettre l'énergie au cœur des politiques de développement,
3. Une prise en compte de l'ensemble des services énergétiques (Accès aux combustibles modernes de cuisson, à un service de force motrice pour usages productifs, aux services liés à l'électrification (éclairage, réfrigération, communication, etc.)
4. Des politiques ambitieuses de long terme et articulées sur les OMD et les DSRP, nécessitant un changement d'échelle,
5. La prise en compte, dès la programmation, du suivi et de l'impact sur la pauvreté et le développement économique.

Parmi les quatre axes prioritaires d'intervention de la Région qui ont été identifiés pour lever les principaux obstacles à la mise en œuvre d'une action d'envergure se dégage clairement le renforcement des capacités.

En effet, plus que l'insuffisance des financements, la rareté de ressources humaines compétentes et présentes dans les zones rurales et périurbaines formées à cette approche novatrice, constitue l'un des obstacles majeurs à surmonter pour permettre la mise en place effective de stratégies d'accès aux services énergétiques pour l'atteinte des OMD.

Cet obstacle, la Région peut fortement contribuer à le lever en réalisant les objectifs assignés au renforcement des capacités dans le Livre Blanc et en ciblant tous les niveaux d'acteurs, tant les acteurs privés (opérateurs locaux, investisseurs, financiers, ...) que publics (Ministères, agences de régulation, agences d'électrification rurale,...), que ce soit au plan technique ou politique (élaboration de cadre structurant) pour orienter les investissements vers l'accès aux services énergétiques.

2. OBJECTIF ET RESULTATS ATTENDUS

Objectif

Proposer aux Etats Membres de la CEDEAO, en coordination avec deux centres de formation régionaux (l'un francophone, i.e. ZIE ; l'autre anglophone, i.e. le KNUST), un module de formation adaptable à différents types de publics et qui visera à terme :

- une sensibilisation à l'approche et aux changements induits par l'opérationnalisation de la Politique régionale de la CEDEAO/UEMOA,
- un renforcement méthodologique pour évaluer les besoins d'accès aux services énergétiques, définir des programmes d'investissement chiffrés, mobiliser des ressources.

Résultats attendus

- Un module de formation est développé sur base d'une revue rapide des dimensions essentielles que doit couvrir cette formation et sur les éléments constitutifs du changement induit par la Politique régionale de la CEDEAO,
- Une capacité régionale d'appui à la politique régionale est créée pour dupliquer les formations et renforcer les capacités des acteurs impliqués dans l'initiative Livre Blanc de façon durable.

3. THEMATIQUES A DEVELOPPER DANS LE MODULE DE FORMATION

L'initiative de la CEDEAO - qui se trouve définie dans le Livre Blanc pour l'accès aux services énergétiques - est porteuse de messages clés dont le module de formation de base doit être le reflet.

L'une des convictions fortes qui justifie l'action de la CEDEAO est que s'il n'y a pas rupture radicale dans la manière de concevoir les politiques énergétiques, si les investissements ne s'orientent pas massivement vers des services répondant à la demande spécifique des populations en milieu rural, alors les taux d'accès aux services énergétiques et partant les niveaux de pauvreté ne connaîtront pas d'évolution positive, voire se dégraderont au cours des années à venir.

En appui de ce changement d'approche, le module de formation doit apporter des réponses pratiques, à la question suivante : *comment répondre à la demande des plus pauvres en services énergétiques ?*

Les dimensions importantes du changement d'approche proposé sont, entre autres :

- La **multisectorialité**

Faire émerger des éléments de preuve en soutien de l'hypothèse selon laquelle une synergie multisectorielle pour l'accès aux services énergétiques permettra d'accélérer l'accès aux services et aussi d'accélérer la réalisation des objectifs nationaux de développement (ceux inscrits dans les stratégies de réduction de la pauvreté, par exemple).

Le passage du facteur 4 au facteur 2

Le pari qui est lancé est d'inviter les secteurs à réfléchir aux synergies pour donner le plus large accès possible aux services énergétiques.

Cette programmation conjointe permettra d'utiliser les mêmes investissements pour servir plus et mieux (les secteurs sociaux, prioritaires au regard des impacts attendus sur la réalisation des objectifs nationaux de développement).

Ces économies d'échelle locale seront de nature à orienter les ressources externes vers les services énergétiques.

Ce qui revient à considérer que si le Livre Blanc appelle à quadrupler les niveaux d'accès aux services énergétiques, les investissements attendus pourraient se limiter à un doublement par l'effet d'une planification des services énergétiques en synergie avec les secteurs de la demande.

- L'approche par la **demande, les besoins en services énergétiques** :

La changement dont est porteur le Livre Blanc implique la prise en compte des **filères énergétiques** dans leur ensemble, à savoir la totalité des opérations techniques, biens et services, qu'il faut réaliser pour, à partir d'une source d'énergie primaire, mettre à disposition d'un usager un service énergétique tel que : l'éclairage, une chaîne de froid ou un travail mécanique pomper de l'eau, broyer ou moudre des produits agricoles. Par conséquent, disposer d'un service énergétique moderne ne signifie pas seulement "disposer d'une source d'énergie moderne" (électricité au compteur, gaz ou charbon minéral), mais signifie également disposer d'un équipement final fiable, ayant un rendement énergétique élevé et dont le coût est raisonnable (ampoule efficace, conservateur de vaccins, foyer amélioré, etc.).

- La prise en compte des **services sociaux, productifs et individuels**

Un centre de santé ou une adduction d'eau n'est peut-être qu'un "un abonné de plus" pour l'opérateur énergétique, pour la collectivité c'est beaucoup plus que cela. Le bénéfice qu'apporte la mise à disposition d'énergie finale à un centre social ou productif profite à l'ensemble de la population de la localité alors que le raccordement d'un ménage ne bénéficie qu'à celui-ci. Il faut donc amener l'ensemble des acteurs à accepter que l'approvisionnement énergétique des infrastructures sociales ou productives ne réponde pas strictement aux critères économiques du seul secteur énergétique, ce qui revient à introduire dans ce calcul de rentabilité des "externalités positives" qui justifieront des coûts qui sans cela seraient inacceptables, en particulier des investissements. Se pose alors la question de la prise en charge de ces coûts, relatifs à l'approvisionnement énergétique, mais qu'un opérateur, chargé de la fourniture d'énergie ou de la mise à disposition d'un service énergétique, ne peut prendre en charge sans l'appui de la collectivité. Les acteurs doivent en débattre et parvenir à un consensus sur ce que les pouvoirs publics et les bailleurs consentent à payer pour assurer les services énergétiques des programmes sociaux et productifs indispensables.

- **Le changement d'échelle :**

La politique régionale de la CEDEAO est en partie une émanation des réflexions poursuivies au début des années 2000 sur la quantité d'investissement nécessaire à la réalisation d'objectifs de long terme. Elle participe également au développement d'une vision de ce que devraient être les actions à mettre en œuvre pour y parvenir.

- Elle permet donc aux acteurs des différents secteurs (non seulement l'énergie, mais également l'éducation, la santé, l'agriculture, etc.) de fixer de manière concertée des objectifs d'accès aux services énergétiques afin de lutter contre la pauvreté.
- Elle contribue par ailleurs à s'interroger sur les priorités (zone d'implantation prioritaire) ainsi que sur les options technologiques (en lien avec une analyse environnementale, sociale et économique) et stratégiques permettant d'atteindre ces objectifs,
- Elle est aussi une réflexion sur les expériences les plus à même d'être élargies pour atteindre ces objectifs d'accès (voir ci-dessous).

- **Le passage à une approche programme**

Le passage d'une approche par projet à une approche programme représente un enjeu majeur de la politique régionale dans le sens où elle permet de mettre en cohérence un ensemble de projets souvent sectoriels. Cette évolution est intimement liée au changement d'échelle et à l'approche multisectorielle.

- **La prise en considération des expériences menées dans les pays de la CEDEAO**

Une revue des projets et programmes d'accès aux services énergétiques est essentielle car la démarche proposée par la CEDEAO, à travers ce changement d'approche qu'elle propose, consiste avant tout en un enrichissement.

En effet, il s'agit essentiellement de remettre au centre des préoccupations la problématique de l'accès aux services énergétiques pour les secteurs sociaux et productifs, qui n'est pour l'heure qu'une problématique annexée.

La Politique régionale n'appelle donc pas à faire table rase des expériences passées et actuelles mais au contraire demande à ce que ces programmes qui ont été testés dans les pays et qui ont inspirés le Livre Blanc soient enrichis par les perspectives nouvelles qui y sont inscrites.

En conclusion, par la prise en compte des expériences, il est prôné un passage à l'action qui ne s'embarrasse plus d'expérimentation.

Cependant, le module de formation ne doit pas s'interdire de faire l'analyse d'expériences ayant cours en dehors de ces champs géographique (ex. les boutiques énergie au Maroc, ou l'élaboration participative d'une politique énergétique en République Centrafricaine) et thématique (le PEPAM au Sénégal).

Enfin, le module de formation, de par son caractère évolutif, accompagnera le développement de programmes d'accès dans les pays, et s'enrichira progressivement des expériences qui seront suscitées par les activités menées par les pays en vue de se doter de ces programmes.

4. DEMARCHE PROPOSEE

Le PREP, 2 IE et le KNUST visent à ce que cette démarche se fasse de manière participative entre les différents partenaires. Le PREP mettra en ce sens à disposition un consultant international qui fera office de « facilitateur » et qui devra animer le processus qui se nourrira essentiellement des apports des différents experts et partie prenantes.

Le processus proposé est le suivant :

1. Note d'intention

- Une première note d'intention est réalisée et vise à présenter succinctement la démarche à adopter. Cette note sera élaborée par le consultant, approuvée dans un 1^{er} temps par le PREP, 2IE et le KNUST et puis partagée aux autres partenaires. Ces derniers seront appelés à enrichir ou corriger le document.
- Cette note décrira les modalités d'élaboration et de test du module de formation, le processus d'action entre les différents partenaires, ainsi qu'une ébauche du questionnaire à adresser aux différents experts en énergie et développement.
- Le timing proposé est le suivant :
 - 14 décembre 2007 : première version
 - 23 décembre 2007 : approbation par le PREP, 2IE et le KNUST et partage de la note aux partenaires
 - 11 janvier 2008 : approbation par les partenaires de la note

2. Consultation auprès des experts du domaine de l'énergie et du développement :

- La consultation vise à s'appuyer sur les différents experts et praticiens de l'énergie et du développement dans le but de créer un cadre cohérent pour l'élaboration du module. Cette consultation doit être menée par le consultant en charge d'appuyer ce processus. Le résultat doit ensuite être approuvé par le PREP et puis partagé à des acteurs clés avant d'être finalement envoyé aux partenaires. Ces derniers seront appelés à enrichir ou corriger le questionnaire,
- Cette consultation doit permettre de revoir les éléments pertinents en lien avec la problématique de l'accès aux services énergétiques pour les milieux ruraux et péri-urbains. Le résultat devra être articulé autour des domaines de la multi-sectorialité ; de l'approche par la demande ; de la prise en compte des services sociaux, productifs et individuels ; de la notion de changement d'échelle et ; de la prise en considération des expériences menées dans les pays de la CEDEAO. La consultation doit permettre une revue rapide des dimensions essentielles que doit aborder cette formation ainsi que des éléments constitutifs du changement induit par la Politique régionale de la CEDEAO,
- Le timing proposé est le suivant :
 - 14 décembre 2007 : première version
 - 23 décembre 2007 : approbation par le PREP, 2IE et le KNUST et partage des résultats de la consultation aux partenaires
 - 7 janvier 2008 : approbation par les partenaires
 - 21 janvier : présentation de l'analyse des résultats

3. Séminaire de travail

- Le séminaire de travail devra permettre de lancer au niveau opérationnel le processus d'élaboration du module de formation avec les différentes parties prenantes.
- Le PREP présentera à l'occasion du séminaire de travail l'analyse des résultats de la consultation et une proposition de cadre général du module de formation. L'analyse des résultats sera revue à l'occasion de ce séminaire et permettra d'affiner le cadre proposé. Le programme du séminaire ainsi que l'ébauche du cadre général du module de formation seront élaborés par le consultant et ensuite approuvés par le PREP avant la tenue du séminaire de travail. Le séminaire de travail devra permettre d'atteindre les objectifs suivants :

- Déterminer avec l'ensemble des partenaires l'objectif général du module de formation sur l'accès aux services énergétiques dans une perspective de réduction de la pauvreté et la nature des différentes contributions nécessaires ;
- Revoir l'analyse de la consultation des experts afin de déterminer les contenus à présenter prioritairement ;
- En fonction de l'objectif général et de l'analyse déterminer le plus précisément possible :
 - les ressources humaines, financières et techniques nécessaires à l'élaboration des contenus de formation ;
 - les groupes cibles et les contenus prioritaires pour chacun des groupes cibles ;
 - la méthodologie à adopter en termes de formation.
- Le timing proposé est le suivant :
 - 21 décembre 2007 : lancement des invitations pour le séminaire
 - 15 janvier : le programme final du séminaire est envoyé aux parties prenantes
 - 2^{ème} quinzaine de janvier : tenue du séminaire de travail (dates exactes à déterminer mais de préférence la semaine du 21 au 26 janvier)
 - Fin janvier : le rapport final du séminaire qui comprend notamment le calendrier d'action (2008) et le plan du module de formation est remis par le consultant au PREP qui le partage avec les partenaires

4. Module de formation (pilote)

- L'objectif ici, sur la base des travaux précédents, est d'élaborer un pilote et une version finale d'un module de formation intégrant les contributions des experts régionaux. La nature de cette contribution devra être déterminée à l'occasion du séminaire de travail. Le consultant devra en coordination avec le PREP organiser ce processus et uniformiser les contributions tout en s'appuyant sur ZIE et le KNUST pour les aspects liés à l'ingénierie de la formation.
- Ces contributions devront porter sur le contenu qui aura été déterminé lors du séminaire. Le consultant devra en outre proposer en coordination avec le PREP, ZIE et le KNUST des contenus additionnels en fonction des demandes et besoins. Ces demandes et besoins seront déterminés par le PREP. Les contenus seront organisés de sorte que chacun des grands thèmes puisse être abordé à différents niveaux en fonction des publics cibles. Cette approche doit permettre d'assurer la cohérence des propos. Le module sera ensuite testé lors de deux formations distinctes pour deux publics distincts (au niveau local dans un premier Etat Membre et au niveau central dans un second Etat Membre de la CEDEAO qui sera identifié au cours du séminaire de travail).
- Le timing proposé est le suivant :
 - Début février : En fonction des résultats du séminaire de travail, le PREP, ZIE et le KNUST formalisent la structure et le format des modules et le soumet aux parties prenantes
 - 2^{ème} semaine de février : les différents experts travaillent sur leurs contributions
 - Mi-février : les contributions sont remises au PREP et au consultant. Ceux-ci se chargent d'organiser les contributions et d'uniformiser le document
 - Fin février : une première ébauche est proposée aux parties prenantes
 - Début mars : les parties prenantes proposent des amendements et/ou font des commentaires
 - Mi-mars : le consultant et le PREP finalisent le module en fonction des commentaires des parties prenantes
 - Fin mars et mi-avril : application des pilotes 1 et 2 au niveau local et au niveau central
 - Début mai : les leçons apprises lors des pilotes sont intégrées en vue de la finalisation du module.
 - Mi-mai : le module de formation est finalisé au cours d'un atelier régional.

5. PUBLICS CIBLES

Plusieurs publics sont des cibles prioritaires dans le cadre de ce projet. Nous pouvons en distinguer principalement trois, à savoir les décideurs, les cadres et les opérationnels. Le tableau ci-joint détaille en partie la nature de ces groupes. Il faut, en outre, tenir compte de la situation spécifique de chacun des pays pour voir la nécessité de subdiviser ou non ces groupes entre représentants locaux et centraux. Enfin, l'orientation générale du module sera fonction des changements induits par le Livre Blanc Régional (voir introduction).

Cibles	Compétences		
	Domaines	Niveau national	Niveau local
Opérationnels Les techniciens mettent en œuvre les programmes d'ASE. Ces opérationnels sont des acteurs des pouvoirs publics, des opérateurs énergétiques, des prestataires financiers, et des représentants d'ONG.	Planification <ul style="list-style-type: none"> Proposer les moyens techniques et humains pour opérationnaliser l'ASE dans les entités rurales <i>Messages</i> <ul style="list-style-type: none"> Nécessité de prendre en compte l'ensemble des services énergétiques Les effets de la mise en place de politiques multisectorielles 	Revue de détails à déterminer	Revue de détails à déterminer
Cadres Les Cadres déterminent et définissent les orientations dans le domaine énergétique ainsi que les programmes d'ASE. Ces cadres sont des membres des GMN, des fonctionnaires, des représentants des opérateurs énergétiques, des ONG et des bailleurs de fonds.	Programmation <ul style="list-style-type: none"> Discuter le cycle de programmation d'une politique d'ASE <i>Messages</i> <ul style="list-style-type: none"> Les effets de la mise en place de politiques multisectorielles Les externalités de l'ASE sur le développement humain Nécessité de développer une approche de suivi et d'impact sur le niveau de pauvreté et le développement économique. 	Revue de détails à déterminer	Revue de détails à déterminer
Décideurs Les Décideurs ont un rôle politique et d'engagement dans la durée. Ces décideurs sont les ministres, les directeurs d'administration centrale des ministères, les représentants des autorités décentralisées, le chef de la cellule SRP, le DG des opérateurs énergétiques, ainsi que des représentants des bailleurs de fond.	Décision <ul style="list-style-type: none"> Développer une vision ambitieuse et de long terme articulée sur les OMD et les DSRP et nécessitant un changement d'échelle <i>Messages</i> <ul style="list-style-type: none"> Les externalités de l'ASE sur le développement humain Une vision claire des liens entre énergie et pauvreté pour mettre l'énergie au cœur des politiques de développement 	Revue de détails à déterminer	Revue de détails à déterminer

6. PARTENAIRES DU PROJET

Centres de formation régionaux :

- a. Fondation 2IE (Ouagadougou, Burkina Faso),
- b. KNUST (Kumasi, Ghana).

Etats Membres de la CEDEAO :

- a. Membres des groupes multisectoriels nationaux,
- c. Consultants impliqués dans l'élaboration et la mise en œuvre de programmes d'accès aux services énergétiques,
- d. Commissions et Equipes énergie de la CEDEAO et de l'UEMOA.

Partenaires techniques de la CEDEAO :

- a. Programme régional énergie pour la réduction de la pauvreté (PREP/PNUD),
- b. L'ADEME et le MEPRED.

7. CONCLUSIONS ET APPROCHE

Une première piste de travail se dégage déjà des discussions avec le PREP et les experts consultés :

- 1) Le module de formation doit prioritairement être développé pour le public cible 2,
- 2) Le module de formation doit s'articuler autour de contenus et de processus,
- 3) Le module de formation doit être proposé en plusieurs étapes qui se complètent,
- 4) Le module de formation doit tenir compte de la diversité des publics.

Le module de formation pourrait s'organiser de la manière suivante pour chacun des groupes cibles :

	Approche par les contenus		Approche par le processus
	Energie	Thématique	Accompagnement
Présentation	<ul style="list-style-type: none"> - Présentation générale et introductive de la question de l'Accès aux Services Energétiques - Présentation du Livre Blanc Régional et des 3 piliers qui sont associés 	Les domaines thématiques abordés permettraient de présenter un outil qui répondrait aux besoins en termes: <ul style="list-style-type: none"> - pédagogiques ; - techniques ; - administratifs ; - institutionnels ; - cycle de projet (planification) 	Idée générale : (après avoir présenté le cadre en termes de contenus) recommander un accompagnement qui permettrait au groupe en question de mettre en place lui-même le programme d'ASE proposé. Formation par l'entremise de l'apprentissage avec le soutien du PREP.
Outil	Séminaire de présentation générale pour 2 ou 3 trois pays afin de confronter les expériences	1 séminaire par pays et par thème	Accompagnement technique avec le soutien du PREP
Timing	3 jours dans chacun des pays partenaires	1 ou 2 jours par thématique dans les pays partenaires	Point étape tout les 2 mois avec l'équipe en charge de la mise en place du programme d'ASE